

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation / 25/09/2025

Date d'affichage : 25/09/2025

Nombre de Conseillers en exercice : 27 Présents : 21 Votants : 26

Le 2 OCTOBRE 2025 à 20h30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. JEHENNE Adrien, Maire.

Étaient présents : M. JEHENNE Adrien, le Maire, Mme HAMEL Manuella, M. GAHERY Jérôme, Mme JEHAN Nadia, M. MESTRES François, M. ROGER Mickaël, Mme DESVOL Emilie, les adjoints, M. GIROULT David, Maire délégué, Mme HILLIOU Evelyne, M. SALLES Daniel, Mme LEFRANC Elisabeth, M. DESMASURES Jean-Claude, M. de LA PERRAUDIERE Louis-René, M. HILI Damien, Mme GERY Camille, Mme ARSENE Anne-Marie, Mme MARIE Christelle, Mme HEUZÉ Séverine, Mme LEPROVOST Séverine, Mme HARIVEL Magali, M. LEMOUSSU Bernard, conseillers.

Absents excusés : Mme MAUDUIT-JOSEPH Nelly, M. DANGUY Sébastien, M. RENAULT Joël, M. BOULAY Didier, Mme BONNEL Marlène, M. HUARD Patrick.

Pouvoirs : M. DANGUY Sébastien à M. GIROULT David, M. RENAULT Joël à M. ROGER Mickaël, M. BOULAY Didier à M. JEHENNE Adrien, Mme BONNEL Marlène à Mme GERY Camille, M. HUARD Patrick à M. DESMASURES Jean-Claude.

Secrétaire de séance : M. SALLES Daniel

### Lancement des études et recherche de financements pour la réalisation d'une voie de liaison piétonnière vers le lotissement « Les Boutons d'Or »

Suite à la vente d'une grande partie des parcelles disponibles au lotissement Les Boutons d'or, les travaux de voirie définitifs de la première tranche devraient démarrer dans l'automne.

Une rencontre a été organisée avec les nouveaux habitants du lotissement et il en est ressorti le souhait de pouvoir disposer d'une liaison piétonnière plus simple. En effet, à l'origine de l'aménagement, il était possible de pouvoir rejoindre à pied le centre-ville depuis le lotissement par un passage privatif qui arrivait route de Mortain. Ce passage a été condamné en 2023 par les propriétaires pour, notamment, une problématique de sécurité. (Arrêté de mise en péril en cours)

Les habitants se trouvent donc depuis, dans l'obligation de cheminer par le champ de foire pour accéder au centre-ville.

Pour répondre à cette attente, il est proposé de lancer une étude qui permettrait de réaliser une rampe piétonne dans l'espace foncier qui longe l'Avenue Bernardin.

En conséquence le Conseil Municipal est invité à délibérer pour :

- Lancer une consultation de maîtrise d'œuvre
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les contrats relatifs à la maîtrise d'œuvre
- Etudier la possibilité de financement et déposer tout dossier de demande de subventions

Vote : Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 26

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.  
A Sourdeval, le 2 OCTOBRE 2025.

Le secrétaire de séance  
Daniel SALLES

Le Maire,  
Adrien JEHENNE

